

Code du membre - Gym GYO

En devenant membre, vous choisissez de faire partie d'une communauté où le respect, le dépassement de soi et le bien-être sont au cœur de notre mission.

Le GYM GYO est un lieu où chacun peut s'entraîner à son rythme dans un environnement propre, sécuritaire, calme et accueillant. Chaque membre contribue à préserver cette expérience unique.

En signant ce code du membre, je m'engage à respecter les règles suivantes :

1. Respect

- 1.1. Je traite chaque personne avec courtoisie, peu importe son âge, son niveau ou ses objectifs.
- 1.2. Je fais preuve de respect envers les employés, les entraîneurs et les autres membres.
- 1.3. Aucun geste de discrimination, d'intimidation, de harcèlement ou de violence ne sera toléré.

2. Ambiance

- 2.1. Je contribue à maintenir une atmosphère calme, agréable et propice à la concentration.
- 2.2. Je garde un langage respectueux.
- 2.3. J'utilise des écouteurs pour écouter de la musique ou des vidéos.

3. Utilisation des équipements

- 3.1. Je remets toujours les équipements à leur place.
- 3.2. Je nettoie les appareils après utilisation avec la lingette et le nettoyant.
- 3.3. Je partage les équipements lorsque le gym est occupé.
- 3.4. Je ne monopolise pas plusieurs appareils en même temps.
- 3.5. Je respecte les consignes d'utilisation des équipements.

4. Téléphone cellulaire

- 4.1. Les appels doivent être pris à l'extérieur de la salle d'entraînement.
- 4.2. Je ne photographie ni ne filme une personne sans son consentement.
- 4.3. Je respecte la vie privée de chacun.

5. Propreté

- 5.1. Je porte des vêtements propres et des chaussures réservées à l'entraînement intérieur.
- 5.2. J'utilise ma serviette pour essuyer la sueur.
- 5.3. Je dépose mes déchets aux endroits prévus. 3 poubelles : récupération, poubelles, consignation.
- 5.4. Je contribue à garder le gym propre en tout temps.

6. Sécurité

- 6.1. Je respecte mes capacités physiques et j'avise en cas de malaise.
- 6.2. J'avise un membre du personnel si je remarque un équipement défectueux ou une situation dangereuse.
- 6.3. Je ne modifie pas les réglages des appareils de façon inappropriée.

7. Tolérance zéro

- 7.1. Le GYM GYO se réserve le droit de suspendre ou de résilier un abonnement en cas de :

- harcèlement ou intimidation;
- comportement agressif;
- manque de respect envers les membres ou le personnel;
- vandalisme;
- vol;
- consommation ou trafic de drogues;
- état d'ébriété;
- non-respect répété des règlements

8. Accès au Club

- 8.1. Ma carte d'accès ou mon code est strictement confidentiel.
- 8.2. Je ne prête jamais mon accès à une autre personne.
- 8.3. Je n'ouvre pas la porte à une personne qui attend à l'extérieur, même si elle affirme être membre. Chaque membre doit utiliser son propre accès.
- 8.4. Toute tentative de fraude ou de partage d'accès peut entraîner la suspension ou la résiliation de l'abonnement.

9. Heures d'ouverture

- 9.1. Je respecte les heures d'ouverture établies. 5h à 23h du lundi au vendredi.
- 9.2. Je quitte les lieux 5 min avant l'heure de fermeture prévue pour éviter les problèmes du système de sécurité.
- 9.3. Je comprends que tout accès en dehors des heures autorisées peut entraîner des sanctions.

10. Enfants

10.1. Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés dans les salles d'entraînement.

10.2. Les enfants ne doivent jamais demeurer sans surveillance dans les aires communes.

11. Eau et remplissage des bouteilles

11.1. L'eau est disponible uniquement dans les vestiaires.

11.2. Il est interdit de remplir sa bouteille d'eau derrière le comptoir de la réception.

11.3. De l'eau embouteillée est également offerte en vente à la réception. \$

12. Utilisation du chalk (magnésie)

12.1. Tout résidu laissé sur les équipements, les poids ou le plancher doit être nettoyé immédiatement après l'entraînement.

12.2. Une utilisation excessive pouvant nuire à la propreté pourra être interdite.

13. Nourriture et boissons

13.1. Les boissons sont permises. Les contenants de verre sont interdits.

13.2. Les repas complets ne sont pas autorisés dans les salles d'entraînement. Le comptoir de la réception est disponible pour manger sur place.

13.3. Je garde les lieux propres après avoir consommé de la nourriture.

14. Aucune sollicitation et publicité d'aucune sorte ne sera permise à l'intérieur du gym sans le consentement de la direction.

15. Politique de sanctions

- **1er avis** : rappel verbal ou écrit.
- **2e avis** : avertissement officiel inscrit au dossier.
- **3e avis** : suspension temporaire de l'abonnement.
- **Manquement grave** (violence, vol, intimidation, partage d'accès, vandalisme, consommation de drogues ou d'alcool, etc.) : résiliation immédiate de l'abonnement, sans remboursement.

En devenant membre, je m'engage à respecter ces règlements et à contribuer positivement à la communauté du GYM GYO.

En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance du Code du membre et je m'engage à le respecter.

Nom du membre : _____ Signature du membre : _____

Nom du responsable du Gym : _____ Signature du responsable du Gym : _____

Date : _____